

Introduction

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Freiburger Geschichtsblätter**

Band (Jahr): **77 (2000)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PORTRAIT D'UNE VILLE AU MOYEN AGE TARDIF

Testaments fribourgeois du XV^e siècle:
les registres de Berhard Chaucy et de Jacob de Canali*

ERIC GODEL

Introduction

Au cours des derniers siècles du moyen âge, il était habituel de régler ses affaires, en cas de maladie, à la veille d'un voyage (affaires, études, pèlerinage), lors d'une guerre ou d'une épidémie. Permettant au testateur de prévoir sa succession et d'assurer la survie de sa famille tout en œuvrant pour le salut de son âme, le testament devint rapidement l'instrument privilégié de cette pratique. La nomination de l'héritier, l'organisation de l'avenir des proches d'une part, les nombreux legs aux églises, couvents et institutions caritatives de l'autre, témoignent de ce double souci des testateurs. Nous étudierons dans un premier temps le choix du lieu de sépulture et les différents legs visant à promouvoir le salut de l'âme. Dans un deuxième temps, nous aborderons certains aspects de la vie sociale des testateurs (famille, serviteurs, amis) et de la culture matérielle.

Les testaments que nous analyserons recouvrent le second quart du XV^e siècle, l'une des périodes marquantes de l'histoire de Fribourg. En pleine croissance économique, la cité fut stoppée dans son essor par une guerre désastreuse qui l'opposa à Berne et au duché de Savoie

* Cet article se base sur mon mémoire de licence: *Portrait d'une ville au Moyen Age tardif. Testaments fribourgeois du XV^e siècle: les registres de Berhard Chaucy et de Jacob de Canali*, Université de Fribourg, 1999. – Abréviations: AEF = Archives de l'Etat de Fribourg; FG = Freiburger Geschichtsblätter; RN = registre notarié. Je tiens à remercier Mme Kathrin Utz Tremp, MM. Hubertus von Gemmingen et Joseph Leisibach pour leur lecture et corrections minutieuses, ainsi que tous ceux qui m'ont aidé lors de la rédaction de cet article.

(1447–1448). Les testaments sont conservés dans des registres notariés déposés aux Archives de l'Etat de Fribourg. Comme ils font l'objet de recueils séparés, nous en avons choisi deux: il s'agit du registre de testaments établi par le chancelier Bernhard Chaucy¹, et de celui établi par le notaire Jacob de Canali². Pourquoi ce choix? Composé d'un cercle de testateurs très homogène, issus des milieux dirigeants de la ville, le registre de Bernhard Chaucy constitue une source très riche qui nous livre une foule de renseignements, notamment sur la culture matérielle. L'on y rencontre également certains traits caractéristiques du comportement de la noblesse: l'importance accordée au lignage, par exemple, le testateur désirant fréquemment rejoindre ses ancêtres et les membres de sa lignée dans le tombeau familial³. Le registre de Jacob de Canali, contemporain du premier et comportant un nombre de testateurs pratiquement identique, sera analysé à titre comparatif. L'origine sociale des clients de Jacob de Canali est, à quelques exceptions près, plus modeste: la plupart des testateurs semblent avoir appartenu à la classe moyenne ou à sa frange supérieure.

I. Les registres de testaments RN 33/1 de Bernhard Chaucy et RN 30 de Jacob de Canali

a) Jacob de Canali, notaire

Jacob de Canali est originaire de Cernier dans le Val-de-Ruz. Il vint à Fribourg comme apprenti et conclut, en janvier 1421, un contrat d'apprentissage dans lequel il s'engageait à servir le notaire Jean de Villie pendant cinq ans⁴. Jacob de Canali exerça le métier de notaire au plus tard à partir de 1429, et son dernier registre s'achève en 1455. L'on compte six registres notariés à son actif, un formulaire, ainsi que le registre de testaments RN 30 (1423/1424–1461)⁵.

¹ AEF, RN 33/1.

² AEF, RN 30.

³ L'importance accordée au lignage transparait quelquefois aussi dans la souscription du testament, où certains testateurs font apparaître une brève généalogie.

⁴ AEF, RN 24, f. 159r.

⁵ Cf. Hektor AMMANN (éd.), *Mittelalterliche Wirtschaft im Alltag. Quellen zur Geschichte von Gewerbe, Industrie und Handel des 14. und 15. Jahrhunderts aus den Notariatsregistern von Freiburg im Üchtland*, Aarau 1942–1954, p. 426.